PRÉSENCE

DOSSIER

Décoloniser les rues pour décoloniser les esprits

ATELIERS

Le Grand Ramdam

CULTURE À L'ÉCOLE

Exposition « Dans ma ville »

Mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison – Numéro 467 – Mai 2025

Centre culturel Dison

multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

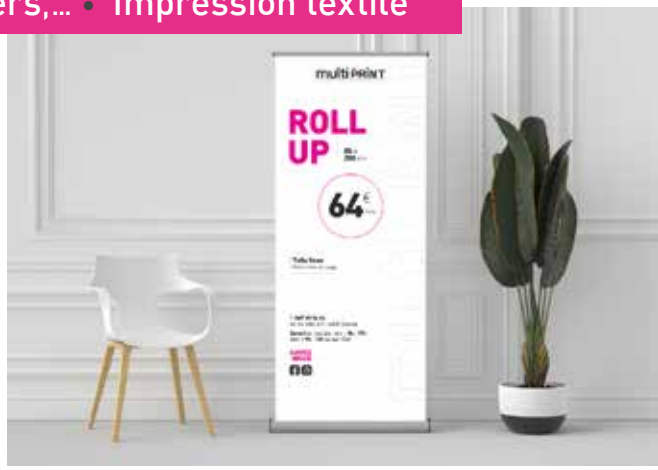

SUIVEZ -NOUS

sur Facebook & Instagram

@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival

T. **087 35 54 84**
En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | **9h** › **17h**
mer. | **9h** › **12h** ou sur RDV

Plus d'infos

multi PRINT

Sommaire

Dossier
4 Décoloniser les rues pour décoloniser les esprits

Culture
8 À venir au Centre culturel de Dison
8 « Dans ma ville »
9 Le Grand Ramdam « made in Belgium »
11 On va tous mûrir !

Bibliothèque
13 Coup de pousse et nouveautés

Associations
15 Chez les amis d'Adolphe Hardy
15 Le petit coup de pouce recherche bénévoles

Commune de Dison
16 Prévention contre les escroqueries par internet
16 État civil
17 Commémoration : 80e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale
17 Mérites sportifs
18 Cultiver la culture du risque
19 Mise à disposition de fûts de compostage

Édito

Un malentendu semble revenir souvent dans les échanges d'idées qui naissent autour de la question de la décolonisation, tout comme d'ailleurs sur d'autres sujets liés à des rapports de dominations dramatiques (patriarcat, lutte des classes, etc.). Il porte sur la confusion entre les concepts de faute et de responsabilité.

Ainsi, sur le cas de l'après-colonisation du Congo, beaucoup vont brandir ces jokers pour clore le débat : *« je n'y étais pas »*, *« c'est du passé »*, *« il n'y a plus de témoins »*… Ce n'est pas ma faute, circulez y a plus rien à voir ! Malheureusement, les injustices ne disparaissent pas forcément avec leurs auteurs et l'on entrevoit rapidement la limite, voire la cruauté, d'une telle posture. L'innocence personnelle ne nous décharge pas de la responsabilité collective dont nous héritons, celle des conséquences historiques, économiques, psychologiques et sociales et en particulier de notre devoir de réparation des dommages matériels et moraux. L'argument du « tout ça est loin à présent » nie fondamentalement la persistance des blessures qui ne sont pas guéries et des cicatrices qui handicapent. Nous restons responsables de la façon dont on raconte l'histoire et c'est forcément à nous de trouver des méthodes pour soigner les douleurs de celles et ceux qui ont eux hérité d'un préjudice. C'est dans ce cadre-là que doit être compris le défi de la décolonisation des espaces publics, pas comme l'aveu d'une culpabilité, mais comme une volonté de réparer. Nous espérons que ce dossier vous apportera quelques informations intéressantes sur la façon dont un groupe de citoyen·nes de l'arrondissement s'est saisi de la question. ●

Frédéric Muller, *Directeur*

Gratisography

PRÉSENCE
Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison
Impression 6200 exemplaires
Distribution gratuite en toutes boîtes
Rédaction :
Laura Perez Castellano
Mise en page :
Centre culturel de Dison
Publicités :
Amandine Moreau
Impression :
Multi Print Ensival
Éditeur responsable :
Centre culturel de Dison
Rue des Écoles 2 – 4820 Dison
087 33 41 81
presence@ccdison.be
BCE 0418 459 582
www.ccdison.be
ccdison

Décoloniser les rues pour décoloniser les esprits

Bien souvent, on passe à côté de statues, on marche sur des boulevards sans connaître l'histoire qui s'y rapporte. Pourtant, les quatre-vingts années d'occupation coloniale léopoldienne et belge en Afrique centrale ont laissé leurs traces dans notre espace public à travers un ensemble de noms de rue et de monuments attribués ou érigés à la gloire de la colonisation et des colons.

La propagande coloniale a été un outil puissant à l'époque coloniale afin de légitimer l'œuvre colonisatrice belge sur le continent africain. Lors de la proclamation des indépendances des pays africains, la logique aurait voulu que la propagande coloniale prenne fin et que sa déconstruction soit engagée par les États l'ayant instaurée. Pourtant, cette propagande circule encore de nos jours dans l'inconscient collectif et se retrouve notamment dans l'espace public belge. De plus en plus de personnes et d'associations s'opposent à cette glorification de la colonisation, qui continue à véhiculer une image positive de la colonisation dans des lieux où beaucoup de gens passent chaque jour.
Pour le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD)[1], *« la décolonisation est un processus généralisé et coordonné de déconstruction de la propagande coloniale, des mentalités, des pratiques, des institutions, des savoirs et, par ricochet, des relations interpersonnelles, aboutissant à une société débarrassée du racisme, du racisme anti-Noir·e·s, des stéréotypes et des préjugés menant aux discriminations. »*
Ainsi, l'espace public constitue un des vecteurs par lesquels peut s'opérer la décolonisation, en le questionnant et en y revendiquant certains messages.

Patrimoine colonial belge

L'espace public a vocation à être un espace commun censé faire corps. Cependant, loin d'être neutre, il est une véritable ode à l'œuvre de la colonisation, et une multitude d'éléments témoignent de la présence et de la continuité de la propagande coloniale dans notre société contemporaine. Quels messages l'espace public envoie-t-il aux millions de Belges qui y circulent tous les jours, et plus particulièrement, aux personnes africaines et afro-descendantes ? Quelle conception de cet espace collectif entendons-nous promouvoir ?

Décoloniser l'espace public verviétois

À Verviers, LaFACeB, collectif associatif et citoyen, mène un travail de réflexion depuis plusieurs années sur ces questions. Avec notamment l'organisation de ses parcours décoloniaux dans les rues verviétoises (lire p. 9), il ouvre le débat sur la thématique de la propagande coloniale qui sévit dans les rues que nous empruntons chaque jour. À la suite d'un long processus, une concertation citoyenne s'apprête à présenter à l'administration communale une série de recommandations, d'actions concrètes favorisant l'émergence d'une ville *« antiraciste, inclusive, où chaque citoyen·ne se sent reconnu·e ».*[2]

INTERVIEW

« Les lieux qui font référence à la colonisation véhiculent une histoire tronquée »

— Virginie Fyon, membre du collectif LaFACeB et coordinatrice de La Belle Diversité[3]

En quoi cela consiste, un travail de décolonisation de l'espace public ?
Virginie Fyon : Notre espace public n'est pas neutre, les noms que l'on donne aux rues, les statues que l'on décide d'ériger ou pas, les monuments… tout cela est porteur de sens, de discours. Il y a des traces de propagande coloniale partout en Belgique et aussi à Verviers, qui font référence à ce pan de notre histoire avec un narratif tout à fait critiquable. L'importance de la représentation d'autres narratifs dans l'espace public est d'ailleurs un constat partagé avec les groupes féministes, qui pointent également l'importance d'avoir d'autres références, d'autres noms, d'autres figures à honorer dans les lieux que nous empruntons quotidiennement.

CC-BY 4.0 netzpolitik.org

En quoi ces traces coloniales sont-elles problématiques et font lien avec le racisme actuel ?
À Verviers, nous n'avons pas comme à Bruxelles une énorme statue de Léopold II sur son cheval, mais les traces de propagande coloniale que nous pointons n'en restent pas moins violentes. Nous avons par exemple une avenue Léopold II, ce qui est déjà une mise à l'honneur qui prête à réflexion.
Autre exemple, sur la plaque qui se trouve sur les escaliers de la Chic-Chac (voir p. 6), on peut lire que la colonisation est une grande entreprise qui a « œuvré » à la civilisation. Il s'agit là d'un propos raciste, qui peut réellement heurter. C'est une plaque discrète, devant laquelle on a pu passer peut-être des milliers de fois sans y prêter attention, c'est donc une trace plus indirecte de la propagande coloniale, mais le message qu'elle délivre est tout aussi contestable.
Le sujet de décolonisation de l'espace public est parfois présenté de façon réductrice, qui serait de « déboulonner des statues ». Cela peut freiner le débat sur d'autres manières d'agir sur ces éléments.
En effet, cette décolonisation peut prendre des formes différentes. La balade décoloniale que le collectif LaFACeB anime à Verviers depuis plusieurs années, qui consiste à pointer ces éléments de propagande coloniale et à les décoder, est déjà une action en ce sens. Lorsque nous menons cette balade, une question que les personnes nous renvoient assez rapidement est : *« quels actes concrets préconisez-vous ? »*. Le pas supplémentaire que nous avons souhaité faire a donc été de réfléchir avec des groupes citoyens aux changements possibles sur ces noms de rues, ces places, ces plaques commémoratives, ces statues. Est-ce qu'on les enlève ? Est-ce qu'on les transforme ? Est-ce qu'on crée un nouvel espace ? Est-ce qu'on ajoute quelque chose, pour insuffler un autre narratif ? Toutes ces méthodes sont complémentaires et les avis peuvent différer, la position commune est en tout cas de dire que cela ne peut pas rester en l'état.
Cette volonté d'avoir un groupe plus large pour mener ces réflexions est donc née de ces expériences et de ces rencontres ?
LaFACeB ne se sentait pas légitime de mener cette réflexion seule, notamment car il n'y avait pas dans notre groupe des personnes originaires des pays colonisés par la Belgique. Nous avions par exemple envie d'aller vers l'association Bana Kongo et de manière plus générale vers la communauté afro-descendante de Verviers, d'une part pour que ces communautés soient représentées et d'autre part pour que nos propositions formulées par la suite soient plus légitimes.
Quel a été le processus pour cette concertation citoyenne, et quel en est l'aboutissement ?
La Ville de Verviers s'est dotée d'un plan de lutte contre le racisme et a mandaté un groupe de travail associatif pour réfléchir à ces questions de décolonisation, chapeauté par le Centre régional de Verviers pour l'intégration (CRVI). En 2024, nous avons organisé un colloque mêlant interventions d'expert·es et débats citoyens, qui a réuni 60 participants. Des pistes d'actions ont déjà émergé à ce moment-là et ces balises de réflexions nous ont vraiment été utiles pour la suite du processus. Par la suite, des moments de rencontres avec les personnes intéressées de continuer la réflexion avec nous ont été proposés. Ainsi est né le groupe de concertation citoyenne, composé d'une trentaine de personnes qui n'étaient pas forcément impliquées à chaque étape ni en même temps, mais qui avaient à cœur d'aboutir à la formulation de pistes d'actions concrètes et de recommandations en matière de décolonisation de l'espace public.
Une partie de ces pistes d'actions nécessitent une voie officielle, elles seront donc adressées à la Ville de Verviers via le collège communal. Même s'il y a de bonnes énergies autour de ce travail, on sait que les démarches institutionnelles prennent du temps, changer le nom d'une rue, par exemple, ne se fait pas du jour au lendemain. La raison d'être du groupe ne s'arrête pas à cette démarche officielle, même si elle est importante et qu'il y a un souhait réel qu'un travail soit fait sur ces traces coloniales. La concertation a l'objectif de continuer de faire vivre cette thématique, de se souvenir des victimes de la colonisation et de faire entendre une autre mémoire, que ce soit par le biais d'événements ou de rencontres. ●

> ***« À Verviers, nous n'avons pas une énorme statue de Léopold II sur son cheval, mais les traces de propagande coloniale n'en restent pas moins violentes.***

Virginie Fyon

DANS LES RUES

Traces de la propagande coloniale à Verviers

Le groupe de concertation citoyenne a pointé les lieux suivants comme étant les plus importants. Présentation et remise en contexte historique.

Les balades décoloniales proposées ponctuellement à Verviers apportent bien d'autres éléments de décryptage – prochain rendez-vous le dimanche 25 mai (voir p. 9) !

Avenue Léopold II

Comme beaucoup de villes, Verviers compte son avenue Léopold II. Prestigieuse artère de 660 mètres, située sur les hauteurs, plantée d'arbres et abritant les vastes villas entourées de parcs, anciennement propriétés des patrons d'industrie. Notons qu'un buste du roi trône également à l'Hôtel de Ville.
Léopold II, roi des Belges, obtient en février 1885 un territoire de deux millions et demi de kilomètres carrés, soit 80 fois la taille de la Belgique ! Sans jamais y mettre les pieds, le monarque va le faire exploiter sans répit.
Dans les débuts de la colonie, l'ivoire est le principal produit d'exportation, mais l'invention du pneu en caoutchouc en 1888 ouvre un nouveau marché. Le travail forcé et la violence sont utilisés pour collecter le caoutchouc à moindre coût. Des travailleurs qui refusent de participer à la collecte du caoutchouc peuvent être tués et des villages entiers rayés de la carte. Les mains des travailleurs dont le rendement est jugé insuffisant sont coupées par des soldats de la Force publique qui doivent rendre compte de chaque coup de feu tiré en ramenant les mains de leurs victimes.
Léopold II s'appropria le Congo avec quelque 10 millions de morts sur sa conscience. Les bénéfices que Léopold a réalisés sur le dos de l'esclavage au Congo ont financé une série de grands monuments pour cimenter son héritage, de l'imposant Arc Cinquantenaire de Bruxelles, aux boulevards comme celui qui relie la capitale à Tervuren, aux innombrables statues érigées en son honneur, à la fois pendant son règne de 44 ans et après sa mort en 1909. Si, vers 1910, la Belgique est la seconde puissance économique mondiale, c'est grâce aux richesses puisées au Congo.

Plaque commémorative : escaliers de la Chic-Chac

En bas des escaliers de la Chic-Chac, on remarque une plaque commémorative sur laquelle on peut lire : « La Ville de Verviers à ses enfants morts au Congo au service de la civilisation », ainsi que les noms de quinze pionniers verviétois mis à l'honneur.
Le mot « civilisation » est central dans la propagande coloniale. La colonisation, qui est une entreprise de prise de pouvoir sur d'autres peuples et de prise de possession de ses terres et de ses ressources, est présentée comme ayant un but humanitaire.
Il s'agit de faire entrer dans l'inconscient collectif l'idée que ces personnes, ces peuples ne savent pas s'organiser et ont besoin qu'on les dirige, qu'on les sauve. Pour, selon les termes de Léopold II, « *briser les résistances* », on construit l'idée que les Belges sont allés là en héros pour apporter la civilisation à des peuples qui n'en avaient pas, pour apporter la religion, l'instruction, les hôpitaux, le chemin de fer… Mais, ce qui motive la colonisation, c'est bien l'enrichissement, l'appropriation des ressources et le prestige !

Place Général Jacques

Le général Jacques est né en 1858 à Stavelot et décède en 1928 dans la commune bruxelloise d'Ixelles. Un grand boulevard porte d'ailleurs son nom à Ixelles, et différents monuments lui rendent hommage un peu partout en Belgique.
Au début de sa carrière militaire, il offre directement ses services à l'État indépendant du Congo. Il embarque pour la première fois en 1887 pour l'Afrique Centrale. Il y passera en tout quatre séjours successifs. Il contribuera activement à la conquête du territoire par l'armée belge et il sera cité dans le rapport « Casement » qui fait état des nombreuses exactions belges au Congo.[4]

1 Le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) est un collectif citoyen, panafricain, décolonial, intergénérationnel et antiraciste regroupant des militant·e·s de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie, en lutte pour l'édification d'une société décoloniale et débarrassée du racisme, et particulièrement, du racisme anti-Noir·e·s.
2 Source : extraits choisis de l'article *Décolonisation de l'espace public: un débat à recentrer*, *Natrimoine*, Sept.-nov. 2022.
3 La Belle Diversité est une association mandatée par l'échevinat de l'interculturalité de la Ville de Verviers pour faire des propositions concrètes en matière de décolonisation.
4 Sources : *Congo Hold-Up*, le Club de Mediapart, Freddy Mulongo, 24/11/21. Trame pédagogique : *Sur les traces de la propagande coloniale à Verviers*, Collectif LaFACeB.

Photos : ci-contre, l'avenue Léopold II, qui s'étend sur les hauteurs de Verviers, et les escaliers de la Chic-Chac, dans le quartier de la gare.

Avenue
LEOPOLD II

À venir au Centre culturel de Dison

CULTURE À L'ÉCOLE

« Dans ma ville »

Les enfants de la classe de première primaire de Luc Hommel vous présentent l'exposition « Dans ma ville », un parcours en trois dimensions à la découverte de villes miniatures !

Dans le cadre du Parcours d'Éducation culturelle et artistique proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les élèves de Luc Hommel ont été accompagnés par le Centre culturel de Dison dans la mise en place d'un projet « Créa-Lisons », qui fait la part belle à la lecture et aux arts plastiques !
Les élèves ont reçu trois livres qui leur ont été contés par la Bibliothèque de Dison. Ensuite, ils ont choisi ensemble deux livres qui allaient devenir leurs sources d'inspiration pour créer des œuvres. Ce travail est donc inspiré par les livres *À Contresens* de Jean-Yves Casterman et *Miettes Moineau Ribouldingue* d'Anne Herbauts.
Dans un second temps, Jonathan Winthagen, artiste illustrateur, est venu animer des ateliers autour de la technique de l'estampe pour proposer aux enfants de recréer des villes miniatures inspirées du livre. Les enfants ont également réalisé un jeu de l'oie géant qui permettra au public de suivre le parcours, équipé d'un mini skateboard !
Goûter d'ouverture le mardi 13 mai à 15 h 45 ! ●
À voir du 6 au 15 mai 2025 à la Bibliothèque de Dison (rue des Écoles, 2). Exposition gratuite, accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque : lundi de 13 h à 18 h 30, mardi et samedi de 9 h à 13 h, mercredi et jeudi de 13 h à 18 h.

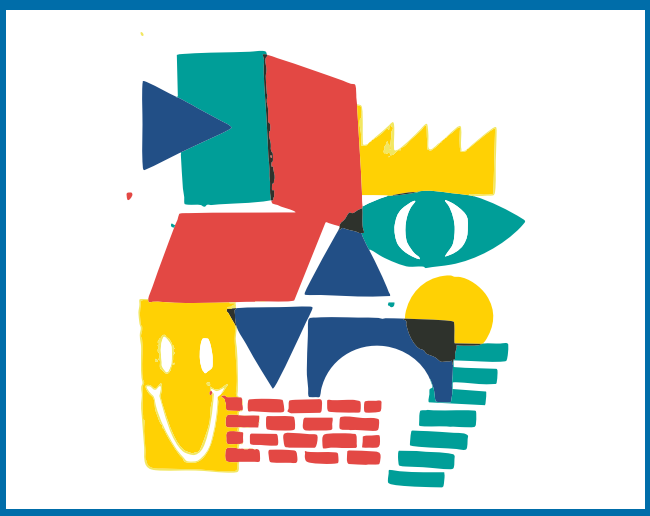

Il y en aura pour tous les goûts au Grand Ramdam !

CONCERT

Clôture du festival de Résistance Ialma « Homenaxe »

– Ve 9.05.25 | 20 h
– Le Tremplin

Avec ce concert, les sonorités galiciennes de Ialma nous encouragent à fêter la vie, sans en oublier sa fragilité !
Un concert qui célèbre les 25 ans de carrière du groupe, qui correspondent par ailleurs au 50e anniversaire de la fin de la dictature franquiste, laquelle a contraint leurs parents et grands-parents à fuir la Galice pour se réfugier en Belgique. L'occasion pour Ialma de rendre un *homenaxe* (hommage) poignant à toutes les femmes et tous les hommes qui ont dû, dans quelques coins de la planète, déraciner leur vie pour fuir la dictature. *Homenaxe* est donc un cri vital réaffirmant l'urgence de refuser toute forme de totalitarisme que Ialma, fidèles à la mission qu'elles se sont données il y a 25 ans, veulent transmettre aux générations nouvelles.
Avec Verónica Codesal, Eva Fernandez, Marisol Palomo, Natalia Codesal, Quentin Dujardin et Didier Laloy.
5 € / 1,25 €

© www.fredericmullerphotos.com

FÊTE DES ATELIERS

Le Grand Ramdam « made in Belgium »

Ceci n'est pas une pipe, Dans les yeux de ma mère, Balance ton quoi, Tata YoYo, Bièsse, Le Chat…

Ces références, ces mots, ces titres de chansons sont autant d'appels à notre belgitude pour le thème de LA fête des Ateliers du Centre culturel de Dison.
Comme chaque saison, les participant·es auront l'honneur de vous montrer leur savoir et leur savoir-faire acquis durant la saison. Au programme : concerts, exposition, animations, spectacles de théâtre, de danse, d'impro… mais aussi grimage, château gonflable, gaufres de Liège, et… baraque à frites, une fois ! Laissez-vous donc emporter dans l'univers belge et envouter par tout ce qui compose nos terroirs et nos terrils : les voix authentiques « bien de chez nous » de Brel, Stromae, Arno, Maurane, Sandra Kim, Angèle, Sœur Sourire, Sharko, Hooverphonic, la patte d'Hergé, le surréalisme de Magritte… et venez soutenir les participant·es, ils vont faire un joyeux brol ! ●
À voir le samedi 24 mai 2025 de 13 h 45 à 22 h au Tremplin (Gratuit).

© Peter Olthof
Oufti que c'est beau !

ccdison
Des collages engagés

VOYAGES DU MERCREDI

Liège, oufti la belle province !

Par Marc Libin
– **Me 21.05.25 | 14 h 30**
– **CC Dison**
Ce film vous invite à explorer la ville de Liège et son histoire fascinante, des figures emblématiques, telles que Notger et Charlemagne, jusqu'à la légende de Tchantchès et le développement de l'industrie liégeoise.
Nous poursuivrons notre voyage en Hesbaye, où vous découvrirez la diversité des cultures agricoles, avant de visiter Huy et plusieurs localités environnantes.
La première partie de notre exploration se conclut dans le magnifique pays de Herve.
Nous continuerons le voyage vers la Gileppe, le Limbourg et la vallée de la Vesdre, avant d'atteindre les charmantes villes de Chaudfontaine, Spa, Malmedy et Stavelot. Vous serez également émerveillés par les forêts d'Ardenne et les Fagnes, avant de terminer notre périple au château de Logne.
En collaboration avec Phodiac
5 € / 6 € (boisson chaude) / 1,25 €

ÉDUCATION PERMANENTE

Parcours décolonial à Verviers

Collectif La Face B
– **Di 25.05.25 | 14 h à 17 h**
Parcours animé de 3,3 km sur les traces de la propagande coloniale dans les rues que nous parcourons quotidiennement.
Départ devant le Grand Théâtre (parc Fabiola).
Inscriptions : 0496 87 60 43
collectif.lafaceb@gmail.com
Gratuit

SENIORS

Thé dansant

– **Me 28.05.25 | 14 h à 18 h**
– **Salle des Fêtes Luc Hommel**
Des après-midi musicales et conviviales, animées par Guy Glorian !
En collaboration avec Eneo Dison
6 € (goûter inclus)

WORKSHOP

Collage sauvage

Avec Camille Soyeur et Valérie Leemans (CCD)
× **Dès 16 ans**
– **Lu 2.06.25 | 13 h 30 à 17 h**
– **Bibliothèque de Dison**
Crée ton affiche engagée !
À partir de la technique du collage, créons ensemble une affiche originale et engagée pour soutenir la transition alimentaire ! Ciseaux, colles, magazines et vieilles images seront au rendez-vous pour débrider votre imaginaire. Les œuvres finales seront imprimées en risographie et distribuées durant le festival. Nous verrons peut-être quelques-uns de ces collages sauvages essaimer et fleurir un peu partout.
Dans le cadre de « Nourrir Autrement »
3 € (12 part. max.)

LES ATELIERS

Cabarets de fin d'année

– Théâtre enfant
Lu 2.06.25 (18 h 30) | CC Dison
– Impro et performance
Me 4.06.25 (19 h) | CC Dison
– Chorale
Ve 6.06.25 (19 h 30) | St-Fiacre
Réservations: www.ccdison.be
087 33 41 81 / lesateliers@ccdison.be
Prix libre (sauf Impro : 4 €)

CIRCUITS PAYSANS

Faites-vous livrer vos délicieux produits locaux, sains et durables

- Des produits sains et de votre région
- Commandes faciles en ligne
- Gamme complète: Faites l'ensemble de vos courses
- En direct des producteurs

www.circuitspaysans.be

ON VA TOUS MûRIR !

Une rubrique ponctuelle qui donne du grain à moudre au ciboulot, à travers les paroles de personnes engagées et soucieuses du monde dans lequel nous vivons !

Idée reçue : « La colonisation a aussi eu des aspects positifs : soins de santé, éducation, infrastructures… En plus, tous les Européens n'étaient pas racistes. »

Il n'est pas rare de lire ou d'entendre les arguments ci-dessous, lors de débats sur la question coloniale. Profitons de notre dossier sur la décolonisation de l'espace public pour aborder et déconstruire deux idées reçues, grâce à l'expertise de deux historien·nes.

L'ordre colonial repose sur la proclamation d'une supposée « hiérarchie raciale ». Les « Blancs » étaient considérés comme étant biologiquement et culturellement appelés à dominer les « non-Blancs ». Dans ce cadre, dresser un bilan comptable de la colonisation est un exercice dangereux. Combien de routes et d'écoles faudrait-il construire dans une colonie pour en « compenser » la violence raciste ? Aucune échelle de valeurs ne peut être utilisée pour mettre en balance « exploitation » et « développement », *a fortiori* lorsque ce dernier pôle était intrinsèquement lié à l'exploitation des ressources et de la main-d'œuvre de la colonie.

Les infrastructures servaient à transporter du minerai plutôt que des passagers. La limitation des opportunités de formation offertes aux Africain·es était un évitement conscient de l'émergence d'une élite potentiellement contestataire. Bien sûr, la colonie était aussi le fait des Européen·nes qui y ont vécu et travaillé. Comme partout et toujours, il existait au sein de ces communautés un large éventail d'attitudes et de comportements ; des amitiés, de l'affection sincère ont pu émerger entre les un·es et les « autres ». Cependant, ces affects ne compensent pas pour autant la nature intrinsèquement raciste et exploitative de la situation coloniale. Ces deux dynamiques se situent sur un plan différent. Des rapports individuels de toutes formes ont émergé au sein d'une société fondée sur une différenciation raciste, sans en atténuer la violence structurelle. ●

Par Amandine Lauro, chercheuse qualifiée FRS-FNRS à l'Université Libre de Bruxelles, et Benoît Henriet, professeur assistant à la Vrije Universiteit Brussel.

Source : *Dix idées reçues sur la colonisation belge*, *Le Soir*, 8/03/2019

Domaine public – USC Library

Congo, vers 1900-1915. Diapositive colorée, montrant un groupe de fonctionnaires coloniaux belges de l'État indépendant du Congo, assis sur le porche d'un bâtiment en briques au toit de chaume • digitallibrary.usc.edu

DÉJÀ UNE **SOLAIRE**
À VOTRE VUE
À **75 €** ET **160 €**
AVEC **VERRES PROGRESSIFS**

LECOCQ
OPTICIENS

⚠ **Nouvel horaire** ⚠
dès le 1er mai 2025
Mardi au samedi
de 9 h 30 à 18 h
Fermé le lundi

Adresse
Rue de la Grappe 8A
4820 Dison
087 33 80 07
optiquelecocq.be

Votre pub ici !
Contactez-nous :
Centre culturel de Dison
Amandine Moreau
presence@ccdison.be
087 33 41 81

YVES
Wechseler

ARTISAN I BOULANGER I PÂTISSIER

PISTOLET : 0,30 €/PIÈCE
PAR 50 : 0,25 €/PIÈCE
PAR 100 : 0,22 €/PIÈCE

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7 H 30 À 18 H,
SAMEDI DE 7 H À 17 H & DIMANCHE DE 7 H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6E GRATUIT

École Saint-Laurent & Sainte-Marie
ANDRIMONT

ÉCOLE FONDAMENTALE
École qui accompagne chaque enfant dans l'apprentissage des savoirs, savoir-être, savoir-faire et compétences du tronc commun, en respectant le rythme de chacun.

INFRASTRUCTURE MODERNE
Locaux spacieux adaptés aux cycles.

PISCINE
De 6 à 12 ans, nos élèves suivent régulièrement des cours de natation.

ÉCOLE NUMÉRIQUE
Chaque classe primaire est équipée d'un tableau interactif. Les élèves ont à leur disposition des tablettes et des PC portables afin d'apprendre à les utiliser pour faire des recherches, présenter des informations...

À LA CAMPAGNE
Loin des dangers de la route, une aire de jeux verdoyante est mise à la disposition des élèves.

PORTES OUVERTES
Vendredi 6.06.25
de 17h à 19h

RENSEIGNEMENTS
Murielle Jacob – Directrice
0476 24 96 64
Rue Sous-le-Château, 49A
4821 Andrimont

www.saintemarieandrimont.be
stemarie.andrimont@gmail.com

Coup de pousse et nouveautés

Partons à la découverte du maïs doux

- Zea mays L.
- Annuelle
- Germination : 16 à 30°C
- Levée en 10 à 15 jours

Semis : de mai à la mi-juin, semez en poquets de 2 ou 3 graines dans des godets. Lorsque les plants ont germé, ne gardez qu'un plant par godet. Repiquez-les en pleine terre lorsqu'ils sont assez vigoureux tous les 30 cm et en espaçant les lignes de 50 cm. Buttez les plants lorsqu'ils mesurent 20 cm.

Récolte : les épis sont prêts environ 100 jours après le semis, lorsque les soies deviennent brunes et quand un jus clair s'écoule lorsqu'on enfonce son ongle dans les grains. Pour les variétés à pop-corn, il faut attendre que les épis soient complétement secs. ●

C'est la saison des semis pour le maïs doux !

INFOS

Bibliothèque de Dison
Rue des Écoles 2
4820 Dison
087 33 45 09
biblio@dison.be
Lundi : 13 h à 18 h 30
Mardi et samedi : 9 h à 13 h
Mercredi et jeudi : 13 h à 18 h

Bibliothèque et grainothèque du Village
Avenue du Centre 269
4821 Andrimont
087 35 45 80
biblio.village@dison.be
Mardi : 15 h à 18 h

Bibliothèque d'Ottomont
Parc du Château d'Ottomont
Rue de Verviers 203
4821 Andrimont
087 33 71 89
biblio.ottomont@dison.be
Lundi : 13 h à 18 h
Jeudi : 13 h à 18 h 30

bibliotheques.dison.be
Catalogue : mabibli.be
bibliodison

Livres

La guerre de Catherine
De Julia Billet
À cause de la guerre et de la persécution des Juifs, Rachel Cohen est devenue Catherine Colin. Dans sa fuite, elle emporte son appareil photographique pour tenir et résister.
École des Loisirs

L'ange de Munich
De Fabiano Massimi
Munich, septembre 1931. Angela Raubal, 22 ans, est retrouvée sans vie dans un appartement bourgeois. La jeune femme n'est autre que la nièce d'Adolf Hitler. Malgré l'apparence d'un suicide, le commissaire Sigfried Sauer enquête. Premier roman. Livre audio.
Chez Audiolib

J'avais 12 ans et j'étais résistante
De Johanna Cincinatis, Olivier Montégut et Josette Torrent
Josette Torrent a 10 ans lorsque les nazis entrent dans Saint-Malo. Avec sa famille, elle quitte la Bretagne pour s'installer près de Perpignan, en zone libre. À l'aube de ses 12 ans, elle comprend que son père est résistant. Témoignage romancé.
Chez Harper Collins

EXPOSITION

Les enfants de la résistance

Du 21 mai au 30 juin, découvrez l'exposition basée sur la série de bandes dessinées *Les enfants de la résistance*. Plus de cent vingt livres seront à votre disposition (fiction et documentaires adultes et jeunesse) ainsi que des témoignages de résistants disonais. En partenariat avec l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy. ●

Visible pendant les heures d'ouverture habituelles, sauf le mercredi : uniquement de 16 h 30 à 18 h.
À partir de 8 ans. Gratuit. Animation possible pour les élèves de 5e et de 6e primaire sur rendez-vous uniquement – 087 33 45 09 ou biblio@dison.be.

> « La vérité, c'est que les hommes sont comme des fruits. Ils restent verts une bonne partie de leur vie, puis ils pourrissent. Le temps de leur maturité vient tard et dure peu.
>
> *L'ange de Munich*

Écrivain public

Besoin d'aide pour rédiger et comprendre des documents ?
Retrouvez la permanence d'écrivain public à la bibliothèque de Dison, tous les mercredis de 14 h à 16 h. Sans rendez-vous. Gratuit. Dans la salle polyvalente à l'étage de la bibliothèque, en toute confidentialité. ●

Côté Tricots

Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert :
- Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 17 h

cotetricots@gmail.com
cote.tricots.1

www.cotetricots.be

JOËL PAULY

Peinture – Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75
joel.pauly@gmail.com

Qualité Fraîcheur Service

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Fabrication Maison

TRAITEUR CRÈMERIE
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi
Tél. 087 33 76 53

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT

Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES

Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 15 h
Mercredi et vendredi de 11 h à 18 h

Rue de la Station, 8
4820 Dison
TÉL. : 087 34 05 31

LE GRAND RAMDAM
Made in Belgium

FÊTE DES ATELIERS CENTRE CULTUREL DE DISON

SAMEDI
24.05.25
13H30
>22H
TREMPLIN
RUE DU MOULIN 8
4820 DISON

CHEZ LES AMIS D'ADOLPHE HARDY

Un grand merci !

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à Albert Faniel et Jacques Goijen pour leur exposition du mois d'avril ! Ce fut un grand succès avec de nombreux visiteurs !

En ce mois de mai, se tient l'exposition « Commémoration du 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération des Camps en Europe ». En collaboration avec l'Administration communale de Dison et l'Échevin de l'Enseignement et des Affaires patriotiques, Régis Decerf, nous avons le plaisir de vous inviter à découvrir le travail de mémoire réalisé par les onze écoles de la commune à cette occasion. Chaque école s'est vu remettre la notice biographique d'une personne dont le nom est gravé sur un des monuments aux morts de la commune. Sur base de ce document, les élèves ont dû, à leur tour, écrire une notice dans laquelle ils mettaient en exergue ce qui leur paraissait primordial. Pour clôturer ce devoir de mémoire, ils ont ensuite adressé une lettre aux descendants de la personne dont ils ont découvert l'histoire. L'exposition sera accessible du mardi 29 avril au vendredi 9 mai de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et les vendredis de 9 h à 12 h.

Donation de Jacques Goijen

Par ailleurs, le 8 mai, l'Administration communale, le Comité du 50e Anniversaire et les associations d'anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre ont le plaisir et l'honneur de vous inviter aux cérémonies commémoratives du 80e anniversaire :
16 h 30 – Rassemblement des participants en l'église Saint Fiacre pour l'office religieux
17 h 15 – À l'issue de la messe, dépôts de fleurs avec sonneries aux Monuments US
17 h 25 – Embarquement en car devant la Maison de Police
17 h 30 – Déplacement vers le cimetière de Dison
17 h 40 – Dépôts de fleurs avec sonneries aux deux Monuments aux Morts
17 h 50 – Déplacement en car vers le cimetière d'Andrimont
18 h – Dépôt de fleurs avec sonneries à la pelouse d'Honneur
18 h 10 – Déplacement en car vers la place Communale
18 h 20 – Dépôt de fleurs avec sonneries au Monument aux Morts
18 h 30 – Déplacement en car vers la place Jean Roggeman
18 h 40 – Dépôt de fleurs avec sonneries au Monument aux Morts
18 h 50 – Déplacement en car vers l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy pour le verre de l'amitié
19 h – Discours et verre de l'amitié

Exposition en juin

Du 14 au 29 juin, le peintre Éric Delvaux vous invite à (re)découvrir ses œuvres lors d'une exposition dans la salle Espace Joseph Gélis ! Les informations relatives à cet événement vous seront communiquées dans le prochain numéro de *Présence*. ●

ÉCOLE DE DEVOIRS

« Le petit coup de pouce » recherche des bénévoles !

Tu as entre 18 et 65 ans ? Tu parles couramment le français ? Tu as envie de te rendre utile et de t'ouvrir aux autres ? Tu es disponible deux heures par semaine, le mardi ou le jeudi, de 15 h 45 à 17 h 45 ?

Alors, viens nous rejoindre. Nous avons besoin de toi, pour nous accompagner dans notre petite école de devoirs. Contacte la responsable par téléphone ou par mail pour plus de renseignements : Laurence Dayez, 0478 84 12 66 ou l.dayez@gmail.com ●

Infos : Le petit coup de pouce, rue des 600 Franchimontois, 12 – Dison

POLICE

Prévention contre les escroqueries par internet : protégez vos informations personnelles !

Avec la croissance rapide de l'usage d'internet, les escroqueries en ligne sont devenues de plus en plus courantes. Ces arnaques peuvent prendre diverses formes, allant des faux e-mails à des sites de vente en ligne frauduleux, en passant par des SMS d'organismes soi-disant officiels.

Des pertes financières importantes ou la divulgation d'informations sensibles peuvent découler de ces escroqueries. Heureusement, plusieurs mesures de prévention permettent de réduire le risque de se faire piéger.

1. Méfiez-vous des e-mails ou SMS suspects

Les arnaqueurs utilisent souvent des e-mails ou SMS semblant provenir d'organismes de confiance (banques, administrations, entreprises) pour vous inciter à cliquer sur des liens malveillants ou à fournir des informations personnelles. Si un message semble trop pressant ou contient des fautes d'orthographe, il est préférable de le supprimer immédiatement. N'oubliez jamais de vérifier l'adresse de

l'expéditeur et évitez de cliquer sur des liens apparaissant dans des messages douteux.

2. Vérifiez la sécurité des sites web

Avant de fournir des informations personnelles ou bancaires sur un site web, assurez-vous que l'URL commence bien par « https » et qu'un cadenas apparaît à côté de l'adresse. Cela garantit que la connexion est sécurisée. En outre, soyez prudent sur les sites de commerce en ligne : si un prix semble trop beau pour être vrai, il peut s'agir d'une arnaque.

3. Utilisez des mots de passe forts et différents

Les mots de passe sont souvent la première ligne de défense contre les attaques. Utilisez des mots de passe complexes, composés de lettres, chiffres et symboles, et ne les réutilisez pas sur plusieurs sites.

4. Évitez de partager trop d'informations personnelles sur les réseaux sociaux

Les escrocs peuvent recueillir des informations personnelles à partir de vos profils sociaux pour mieux cibler leurs attaques. Limitez la quantité d'informations partagées publiquement et soyez vigilant lorsque vous acceptez des demandes d'amis ou des messages.

5. Utilisez un logiciel antivirus et mettez-le à jour régulièrement

Un bon logiciel antivirus peut détecter et bloquer les sites malveillants, ainsi que les virus ou « chevaux de Troie », qui pourraient être installés sur votre appareil. Assurez-vous de maintenir vos logiciels et systèmes d'exploitation à jour, pour corriger les vulnérabilités de sécurité.

En résumé, la vigilance est essentielle pour se protéger contre les escroqueries sur internet. Adopter des habitudes de navigation sécurisées et utiliser des outils de protection peuvent considérablement réduire les risques. N'oubliez jamais que sur internet, la prudence doit toujours être de mise ! ●

Inspecteur Océane Franssen
Maison de Police de Dison

État civil

Naissances

Nino, chez Nicolas Graffart et Anissa Baneux, né le 7.03.25
Milo, chez Sylvain Delclisard et Estelle Moreau, né le 10.03.25
Amina, chez Ibrahim Gekhayev et Milada Issaeva, née le 13.03.25
Zayn, chez Cyril Andre et Laurie Debattice, né le 13.03.25
Rosalia, chez Benjamin Devigne et Manon Vanmansart, née le 14.03.25
Téo, chez Ludovic Verslegers et Mélissa Brick, né le 18.03.25
Rachid, chez Djillali Maref et Katarina Brkic, né le 22.03.25
Maazim, chez Zamzam Mohamed Hassan, né le 23.03.25
Amir, chez Sara Mudayeva, né le 24.03.25
Florian, chez Sebastien Carabin et Jennifer Nicolaye, né le 26.03.25
Assil, chez Youssef Abbou et Ilham Ouisse, née le 27.03.25

Mariages

Le 14.03.25, Michel Loncin et Séverine Malvaux
Le 15.03.25, Raymond Mennicken et Elena Gaze
Le 05.04.25, Michaël Cormeau et Allyson Stommen

Décès

Ibro Numic, 79 ans, décédé le 06.03.25
Alberte Brochard, veuve André Houbeau, 95 ans, décédée le 07.03.25
Josiane Milcamp, épouse Guillaume Michel, 59 ans, décédée le 08.03.25
Arlette Deprez, épouse Georges Lonneux, 80 ans, décédée le 08.03.25
Suzanne Friedrich, veuve Léon Zink, 94 ans, décédée le 11.03.25
Franco Caron, 87 ans, décédé le 16.03.25
Anne Collins, pouse Edmond Van Overstraeten, 80 ans, décédée le 19.03.25
Béatrice Mayanda Mindo, 58 ans, décédée le 21.03.25
Patricia Riesterer, 65 ans, décédée le 25.03.25
Marguerite Darimont, veuve René Rensonnet, 89 ans, décédée le 05.04.25

COMMÉMORATION

80e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de la libération des camps en Europe

L'Administration communale, le Comité du 50e anniversaire de la Libération de Dison et les associations d'anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre vous invitent à commémorer le 80e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de la libération des camps en Europe.

Jeudi 8 mai 2025

16 h 30 – Rassemblement des participants en l'église Saint Fiacre pour l'office religieux
17 h 15 – À l'issue de la messe, dépôts de fleurs avec sonneries aux Monuments US
17 h 25 – Embarquement en car devant la Maison de Police
17 h 30 – Déplacement vers le cimetière de Dison
17 h 40 – Dépôts de fleurs et sonneries aux Monuments aux Morts
17 h 50 – Déplacement en car vers le cimetière d'Andrimont
18 h – Dépôt de fleurs et sonneries à la pelouse d'Honneur
18 h 10 – Déplacement en car vers la place Communale
18 h 20 – Dépôt de fleurs et sonneries au Monument aux Morts
18 h 30 – Déplacement en car vers la place Jean Roggeman
18 h 40 – Dépôt de fleurs et sonneries au Monument aux Morts
18 h 50 – Déplacement en car vers l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy pour le verre de l'amitié
19 h – Discours et verre de l'Amitié

L'Administration communale et les associations d'anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre de Dison et d'Andrimont invitent toutes les sociétés locales avec drapeau et la population à s'associer à ces manifestations d'hommage et de reconnaissance. ●

APPEL A CANDIDATURES

Mérites sportifs Champions et Clubs champions Saison 2024-2025

Le vendredi 27 juin 2025 à 18 h 30, la Commune de Dison a le grand plaisir d'organiser sa 6e Fête du Sport.

Le rendez-vous incontournable de tous les sportifs disonais pour clôturer la saison sportive 2024-2025 et mettre à l'honneur les athlètes ou équipes qui s'y sont distingués.
Les prix sont attribués dans les catégories suivantes :
– Le Mérite sportif qui récompense soit une personne, un sportif ou un responsable, domiciliée à Dison ou affiliée à un club de Dison soit une équipe, un club dont le siège est situé sur le territoire de la Commune.
– L'Espoir de l'année, une récompense destinée à mettre à l'honneur un sportif ou une équipe de jeunes pour des talents, efforts, qualités, performances ou exploits.
Pour cette catégorie « Espoir de l'année », les candidats sont domicilié à Dison ou membres effectifs d'un club ayant son siège sur le territoire de la Commune, et ils ne doivent pas avoir atteint l'âge de 18 ans au 1er janvier de l'année concernée.
– Le Prix Coup de cœur, qui récompense une personne, une équipe ou un club disonais pour des performances particulières, l'exploit d'une vie, le dépassement de soi, la « carrière » d'une personne ayant particulièrement œuvré pour la promotion du sport.
– Le Prix du Fair-Play, qui récompense un geste, une attitude Fair-Play ou un projet de promotion du Fair-Play d'un sportif, d'une équipe ou d'un club, conformément à la charte adoptée par le Conseil communal.
– Aux Champions individuels et équipes championnes catégorie amateurs disonais, lauréats d'un championnat national, provincial ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles au cours de la saison 2024-2025.

En pratique

Chaque candidature devra porter les mentions suivantes :
1. L'identité complète du nominé (nom, prénom, date de naissance, adresse, mail, tél.)
2. Le nom du club et sport pratiqué
3. Un résumé de la carrière et/ou des performances marquantes
4. La motivation de la candidature
5. Deux photos du sportif ou de l'équipe
6. Être obligatoirement introduite pour le 9 juin 2025 au plus tard via www.dison.eu sur notre formulaire en ligne.

Le formulaire papier est disponible sur demande au Service des Sports de la Commune de Dison (087 32 67 04 ou sport@dison.be)
Rendez-vous le vendredi 27 juin à 18 h 30 dans la salle de spectacles du Tremplin, rue du Moulin, 30B à 4820 Dison.
La Fête du Sport est la fête de tous les sportifs et bénévoles, venez nombreux ! ●

Page concédée à l'Administration communale de Dison

SOCIÉTÉ

Cultiver la culture du risque : une responsabilité citoyenne pour un avenir plus sûr ou plus résilient ?

Dans un monde où les catastrophes naturelles, les incidents domestiques et les crises imprévues peuvent survenir à tout moment, il est essentiel de développer une « culture du risque ».

Cette démarche vise à sensibiliser chaque citoyen à son rôle clé dans la gestion des situations d'urgence. Cet article est le premier d'une série destinée à informer et outiller les habitants de notre commune pour qu'ils deviennent des acteurs essentiels en matière de sécurité civile.

Qu'est-ce que la culture du risque ?

La culture du risque consiste à comprendre, anticiper et réduire les dangers auxquels nous pouvons être confrontés au quotidien.
Elle repose sur trois piliers fondamentaux :
– La sensibilisation : être conscient des risques présents dans notre environnement (inondations, incendies, accidents domestiques, etc.).
– La préparation : savoir comment réagir face à une situation d'urgence.
– La résilience : être capable de s'adapter et de se relever après un incident.

Pourquoi est-ce important pour notre commune ?

Notre territoire, avec ses spécificités géographiques et sociales, n'est pas à l'abri des risques. Que ce soit des inondations, comme celles survenues récemment dans notre région, ou des accidents de la vie courante, chaque habitant peut jouer un rôle crucial. Une communauté informée et préparée est une communauté plus forte, plus solidaire et capable de limiter les dégâts et de protéger ses membres les plus vulnérables.

Votre rôle en tant que citoyen

– S'informer : quels sont les risques plus ou moins proches et quelles sont les mesures existantes pour s'en protéger ?
– Se former : connaissez les gestes qui sauvent, apprenez les numéros d'urgence et découvrez les risques spécifiques à votre commune.
– S'équiper : un kit d'urgence (eau, lampe torche, trousse de premiers secours…) peut faire toute la différence en cas de crise. Téléchargez l'app 112 BE.
– S'impliquer : participez aux initiatives locales de sensibilisation et de formation qui seront organisées dans le futur par la zone de secours ou la commune.
Conclusion : le premier maillon, c'est vous !
Dans une chaîne de secours, chaque maillon compte. En adoptant une culture du risque, vous contribuez à rendre notre société plus résiliente et solidaire. Dans les prochains numéros de ce bulletin, nous aborderons des thèmes concrets tels que la prévention des incendies domestiques, la préparation face aux inondations, ou encore les gestes de premiers secours. Et vous, êtes-vous prêts à devenir acteur de votre sécurité ? ●

+ d'infos : www.centredecrise.be
www.zone-vhp.be – Département prévision : 087 47 98 22

Quelques actions à mettre en place dès aujourd'hui

– Inscrivez-vous aux alertes communales ou sur BE-Alert pour être informé en cas d'urgence.
– Vérifiez régulièrement votre détecteur de fumée.
– Identifiez les zones à risque dans votre quartier (cours d'eau, etc.).
– Consultez le site de votre zone de secours pour des conseils pratiques.

Caspian Dahlstrom – Unsplash

ENVIRONNEMENT

Mise à disposition de fûts de compostage

La Commune de Dison en collaboration avec l'intercommunale Intradel vous propose d'acquérir un fût de compostage dans le cadre d'une commande groupée auprès d'Intradel.

Ce fût à compost, de type Milko et d'une contenance de 292 litres, est livré avec une tige mélangeuse. Embase ronde, forme conique, 80 × 96 cm. Le prix de vente est fixé à 83,50 € (tige mélangeuse comprise).
Le fût est composé de deux parties principales dissociables, un fond (de couleur noire) perforé afin d'assurer une aération et un échange optimal avec le sol et le corps du fût muni d'un couvercle et d'une ouverture latérale à la base du fût.
Le couvercle permet une alimentation aisée du fût par le dessus ; la porte latérale permet de prélever le compost mature dans la partie inférieure du fût.
La tige d'aération permet d'oxygéner les matières en compostage en creusant des canaux d'aération.

Modalités de commande

La commande sera prise en compte dès que la somme de 83,50 € aura été versée sur le compte BE90 0910 0041 7432 ouvert au nom de l'Administration communale de Dison avec, en communication, « Fût de compostage, nom, prénom ».

Modalités de livraison

Les fûts seront livrés au Centre technique communal, place Luc Hommel 22 à Dison, dans le courant du mois de juin 2025.

Bon de commande

Le bon de commande ci-contre est à renvoyer avant le 15 mai 2025 à l'Administration communale de Dison, Service Environnement, rue Albert Ier 66 – 4820 Dison ou par email à environnement@dison.be ●

Je commande mon fût de compostage !

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél./GSM : .....

☐ La somme de 83,50 € est versée sur le compte BE90 0910 0041 7432, avec la communication « Fût de compostage, nom, prénom ». La preuve de paiement vous sera demandée lors de la livraison du fût.

Date : **Signature :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier papier et informatisé par la Commune de Dison pour optimiser la gestion de la propreté publique. La base légale du traitement est votre consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Intradel. Les données sont conservées pendant deux ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site internet de la Commune de Dison pour plus d'informations sur vos droits : www.dison.be

Les Jardins de Botister

Andrimont

NOUVEAU PROJET

Appartements à vendre

1-3 chambres à coucher

58 - 123 m²

Prix (hors TVA et frais)

189.950€ - 369.950€

- ☑ Une situation d'exception
- ☑ Une construction respectueuse de l'environnement
- ☑ Une architecture contemporaine

Visitez le site web du projet **www.botister.be**

Info & ventes
080 77 16 65
commercial@piernat.com

www.piernat.com

Pierre&Nature